

Forum Biovallée® 10 mars 2009

Comptes-rendus des ateliers thématiques

Avertissement aux lecteurs

Le premier forum « construisons ensemble la Biovallée® » a été organisé le 10 mars 2009. Il a réuni élus, responsables associatifs et d'entreprises, citoyens et partenaires pour la définition des objectifs qui feront de Biovallée® un éco-territoire de référence en 2020. Il a également permis de recenser des projets qui permettront d'atteindre ces objectifs.

Pris dans un calendrier serré de négociation d'un protocole avec la Région et le Département de la Drôme qui devrait aboutir en juillet 2009, nous rendons compte de ce forum avec un mois de retard. Merci de bien vouloir nous en excuser. Les productions sont de deux ordres :

1. Le protocole en cours de négociation avec la Région et le Département. Il s'agit d'un document approuvé par le comité de pilotage Biovallée® et actuellement soumis à nos partenaires. Il ne sera voté qu'en juillet. Nous mettrons en ligne en septembre les financements obtenus et leurs modalités d'accès.
Ce protocole apportera des moyens nouveaux et complémentaires de ceux existants pour atteindre les objectifs proposés pour Biovallée®. Le tableau de bord que vous trouverez sur le blog recense les objectifs fixés et les principaux axes d'intervention repérés à ce jour. Il intègre des remarques formulées pendant le forum. Il est à considérer comme un document évolutif. En effet, ce n'est pas en 4 mois que nous pouvons fixer précisément des objectifs et des moyens pour les atteindre. Sur chaque thème, des groupes vont se mettre au travail et les politiques vont se construire progressivement, les objectifs vont s'affiner.
2. Les comptes-rendus des ateliers du 10 mars que vous trouverez ci-dessous. Certains manquent et seront mis à jour progressivement. Chaque groupe a convenu d'un rendu différent laissé à la charge des animateurs sous couvert des rapporteurs. Ces comptes-rendus recensent des projets et mettent en avant des propositions qui serviront de base de travail aux groupes thématiques que nous constituerons. Ils n'engagent cependant pas Biovallée®.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et sommes à l'écoute de vos remarques pour toute correction qu'il serait nécessaire d'y apporter.

L'équipe d'animation

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateurs
1) <u>La gestion raisonnée des ressources foncières, l'organisation du territoire</u>	Après 2015 : plus aucun hectare arable artificialisé	Sandrine ECHAUBARD Lionel SIGNORINI Laurent DERE, rapporteur
a) Vers un aménagement concerté d'un éco-territoire qui pourrait être guidé par un éco-SCOT rural expérimental sur le Val de Drôme	2013 : un schéma d'aménagement de type "éco-scot rural"	
b) Protection des sols et politique foncière au niveau de Biovallée®	Moins 50% d'intrants en agriculture d'ici 2020	
c) Développer l'approche environnementale de l'urbanisme	15 éco-quartiers en 2015	

Etaient présents :

LOIN Charlotte (CLD Diois, BACQUET Aurore, CLD Vallée de la Drôme, SIMON-PERRET Hubert, GIUDICI Hélène, association Citizen, DUMAY Elisa, De l'Aire, MARCHAND Michel, oasis belle combe, SEGUIN Yves, association l'avis d'Alex, QUENARD Sébastien, Huilerie Richard, BRENIER Marc, Habitant de Grâne, MONGE Franck, Maire de Vercheny, CATTIN Patrice, élu Crest, BATIE Alain, Elu Crest, DERE Laurent, VP CCVD, GAILLARD Colette, Center d'Ecologie Pratique de St-Férreol, DEMICHELIS Yoann, CLD Diois.

Animateurs : ECHAUBARD Sandrine (CCC), SIGNORINI Lionel (CCPS)

Président : DERE Laurent (VP CCVD)

La rivière Drôme semble être un fil conducteur à la construction d'un plan d'aménagement de la vallée. La réalisation d'un SCOT semble néanmoins poser des difficultés pour la prise en compte des communes les plus rurales dans leurs projets de développement.

Une remise en cause est pressentie par une partie du public concernant la pertinence de l'échelle Biovallée® : une question fait jour : Faut-il décliner un plan d'aménagement tourné vers l'amont ou vers l'Ardèche ? Quel est le bon territoire ?

La construction de plan d'aménagement doit être réalisée de façon participative et concertée. Une réelle demande d'identification des besoins locaux est ressentie. Une cohérence de l'ensemble des documents d'urbanisme est attendue.

La forte part de petites communes rurales est une difficulté à surmonter. La prise en compte globale de la diversité du territoire, via des rencontres de terrain, en optant pour une remontée des informations du bas vers le haut et non pas l'inverse pourrait conduire à un équilibre territorial. Attention au risque de technocratisation de la Biovallée® !

Une limite est mise en avant : l'eco-SCOT suffira-t-il pour atteindre les objectifs énoncés ?

Une demande est faite au niveau de la réalisation d'un écosite par commune mêlant habitat, transport, économie.

La Biovallée® est perçue et identifiée comme un territoire d'expérimentation. Une expérience aboutie en habitat alternatif et modulable, en connexions agricoles diverses serait un atout pour cette vallée. Par exemple, la création de zones vertes autour des villes. Cela demande néanmoins des écarts réglementaires, qui sont à ce jour, difficilement contournables. Par exemple : une taxe d'habitation bâtie sur l'empreinte écologique du logement. La Biovallée® doit s'inscrire dans une démarche d'émergence de projets et de soutiens à ceux-ci. Ils doivent répondre à des problématiques transversales, collectives et donner des réponses innovantes et démonstratives. L'approche locale est déterminante à la réussite d'une Biovallée®, la participation citoyenne étant un élément fort de ce territoire. Le potentiel de ce territoire dans toutes ses dimensions, doit représenter la clé d'entrée de la Biovallée®. Par exemple, les paysages exceptionnels doivent être pris en compte dans les opérations d'urbanisme.

La Biovallée® doit tenir compte de ses voisins, elle ne doit pas agir en vase clos.

Le schéma d'aménagement (ou ecoscot) doit être un outil à la mise en œuvre de la durabilité.

La maîtrise du foncier doit être réfléchi notamment pour les terres arables : Paradoxe : + de ZA, + d'habitants, comment préserver ces terres ?

Une condition à la réussite du projet Biovallée®, l'intégration de la ville de Crest au processus. Sans cela, cette démarche se présente comme une coquille vide.

Sur la question des déplacements, la Vallée de la Drôme dispose d'une ossature importante qu'il faut développer et l'utiliser pour des expériences inédites.

Moins de 50 % d'intrants en agriculture d'ici 2020

Cet item nécessite la réalisation de propositions alternatives importantes. Pour ce faire, des accompagnements et des moyens incitatifs sont à mettre en œuvre très rapidement. Le renfort d'accompagnement passe par de l'ingénierie et une lecture facilitée des différents dispositifs mis en place.

Une approche pragmatique est à mettre en avant : Quel gain financier pour les agriculteurs ? Une étude globale et très pointue est demandée.

15 éco-quartiers en 2015

Renforcer l'habitat alternatif et modulable.

L'accompagnement et l'ingénierie sont indispensables à la réalisation concrète

Un effort plus insistant est demandé sur le patrimoine existant, transformer, réutiliser, réhabiliter l'existant sont les éléments primordiaux à la réussite des éco quartiers. Une remise en cause des éco quartiers nouveaux est avancée. La réhabilitation doit passer avant la réalisation. Des méthodes innovantes sont recensées et qui conduisent à l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine existant.

Un renforcement, une mise en lumière et un appui sont trois éléments indispensables à consacrer pour la mise en place d'un réseau de la construction ou de l'éco-construction. Ce réseau est à impulser dès à présent si une réponse cohérente et durable veut être donnée en matière d'éco construction.

Les écoquartiers doivent aussi comporter des éléments d'accession sociale et de mixité sociale pour éviter une ghettoïsation de ceux-ci. Attention au territoire élitiste !

L'aménagement urbain en général doit être repensé. Des lieux de rencontres publiques doivent être organisés, le mixage des équipements publics à renforcer. Une densification de ceux-ci est à améliorer pour atteindre une économie de l'espace plus importante. L'existence de friches industrielles, commerciales ou autres, doit permettre une focalisation première des financements Biovallée® vers ce type de quartiers.

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
2) L'autonomie énergétique par les énergies renouvelables	2020 : la consommation énergétique de la Biovallée® couverte par sa production d'énergies renouvelables	Alain CANTARUTTI Jean SERRET (Président), Françoise BUISSEAU (Secrétaire), Alain LESCROART (rapporteur)
a) Maîtrise des dépenses	2020 : Division par 4 de la consommation énergétique par habitant hors transports Un service unique d'information et de conseil pour les économies d'énergie et les éco-matériaux en 2010 2011, 80% des rénovations publiques aux normes "Effinergie réhabilitation" Réhabilitation progressive de tout le parc de logements sociaux aux normes Effinergie	
b) Production d'énergies renouvelables	2011, 80% des bâtiments neufs à moins de 50KW/m ²	

Étaient présents :

Jean SERRET, Françoise BUISSEAU, Alain LESCROART, Alain CANTARUTTI
10 personnes dans le groupe

En préambule, Jean Serret rappelle l'objectif d'arriver à une autonomie énergétique de la vallée. Nous avons effectivement de l'eau, du soleil, du vent et du bois.

Le groupe souhaite donc traiter de la question du bois, de l'isolation de l'habitat, de l'éolien et du photovoltaïque.

Filière bois :

Les enjeux repérés dans le groupe :

- l'articulation des filières avec les besoins du territoire
- comment favoriser les filières ? avec des formations pour les professionnels, avec du conseil et de l'appui aux particuliers (les dossiers sont compliqués, longs pour les particuliers)
- la Biovallée pourrait donc avoir un rôle de conseiller, de guide, d'accompagnateur, de « diagnostiqueur »
- il manque des bureaux d'études pouvant intervenir sur la vallée (notamment pour les particuliers) – existence de l'ADIL, du CEDER
- Lien à faire avec l'ONF – aujourd'hui, on a 30 ans de capacité en bois – le renouvellement se fait en 40 ans !
- Les collectivités publiques doivent être exemplaires avec des créations emblématiques pour donner envie, pour sensibiliser
- La multiplicité de petits propriétaires est un handicap pour la Biovallée – la question foncière doit être traitée – l'ONF et les Communes peuvent être des partenaires privilégiés
- Sur cette question, le groupe repère 3 enjeux forts en interaction : la réponse aux besoins des particuliers, l'organisation des filières professionnelles et la question foncière
- L'impact sur les paysages est un frein pour la filière bois

Les projets repérés dans le groupe :

- projet de valorisation du pin noir à Die par Jérôme Fontanelle (J2F) : sciage de pin noir et récupération des connexes pour plaquettes et granulés
- projet de développement du bois déchiqueté par Lionel Seigner à Aurel
- la Commune de Romeyer envisage une chaufferie bois à la condition de pouvoir exploiter du bois local

L'eau :

Les projets repérés dans le groupe :

- à Romeyer, projet de micro centrale – appui de la commune à un particulier
- à Romeyer, projet communal pour turbiner l'eau potable – ce projet est intéressant car n'a pas d'impact supplémentaire sur la biodiversité !

Le vent :

- l'éolien est particulièrement adapté à la partie ouest de la vallée
- un projet à la Roche sur Grâne d'implantation d'éoliennes avec un investissement local de particuliers et de collectivités

- pour mémoire, 12 éoliennes permettraient de répondre aux besoins de toute la population de la Biovallée

Le photovoltaïque :

- constat d'un développement technique important sur le photovoltaïque
- là aussi, les collectivités doivent être exemplaires

Une idée pour la Biovallée : installer des panneaux photovoltaïques sur les ronds points aux entrées de la Biovallée – pour sensibiliser et marquer le territoire

Un projet repéré dans le groupe :

- le Centre Social du Diois envisage d'investir dans des panneaux photovoltaïques afin de revendre de l'électricité et ainsi financer des projets sociaux sur le territoire.

Isolation et éco construction :

- le groupe rappelle que c'est par là qu'il faut commencer – aller vers l'autonomie énergétique sans travailler à l'économie d'énergie serait un non sens
- enjeu : l'aide aux particulier – notamment ceux qui doivent rénover des logements anciens
- les logements sociaux doivent également être exemplaires

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
3) La réorganisation des plans de déplacements, l'adaptation des transports	2015 : des transports doux en réseau	Perrine MARCERON, M-Sylvie DEGUEURCE
a) Intermodalité et déplacements doux	2012 : des garages à vélo dans toutes les gares et les principaux arrêts de bus	(secrétaire), Maryvonne CHARRIER
b) Evolution des transports collectifs		(rapporteur)

Etaient présents :

Perrine Marceron, Marie Sylvie Degueurce, Maryvonne Charrier, Marie Edith Rothenburger, Annick Paoli, Martine Gentilli, Paul Zeller, Sylvie Noyer, Patrick Bombrun, Frederic Betton, Roger Kahn, Claude Duchier, Mireille Delaby, Joël Mazalaigue.

Le tour de table fait ressortir des propositions, des projets et des questionnements sur les thèmes suivants :

- transports collectifs : car, réseau SNCF, transport des marchandises
- co voiturage, auto stop gratuit/participatif : il y a eu les deux discours
- déplacements à vélo

Plusieurs personnes dans ce groupe sont confrontées aux questions de transport dans leurs activités professionnelles : directeur d'office de tourisme, dans leurs responsabilités d'élus locaux et dans leurs activités associatives (Groupe transport des CLD du Diois et de la vallée de la Drôme).

CONSTAT

Compétences :

La compétence des transports n'appartient pas aux communes, seul l'entretien de la voirie est de leur ressort. Elles peuvent décider d'aménager des pistes cyclables sur leur périmètre si elles le souhaitent mais en ont rarement les moyens financiers.

Mauvaises correspondances entre le train et les bus. Certains arrêts ont été supprimés. Exemple : Espenel.

Mauvaise connaissance du covoiturage et des sites Internet dédiés.

PROPOSITIONS / PROJETS

Vélo :

Il y a eu différents discours parfois opposés :

Encourager les déplacements à vélo à l'aide de voies vertes, de pistes cyclables, en site propre (= différents des itinéraires cyclistes pour le tourisme) en particulier entre Die et Pont de Quart un axe de circulation emprunté quotidiennement. Mais également développer les sur-largeurs.

Réseau ferré :

Réouverture et augmentation des arrêts de la ligne Die / Livron. Exemple : Vercheny, Mirabel, Grâne /Allex...

Développer le transport des marchandises par le rail la nuit lorsque la majorité des trains ne fonctionnent pas, puisqu'il n'y a qu'une seule voie.

Aménager les trains pour que les usagers puissent emmener leurs vélos.

Mettre en place de navettes cadencées toutes les demi heures qui desserviraient tous les arrêts, avec des trains courts, un wagon suffirait alors (trains légers)

Multimodalité : Combiner les moyens

Coordonner les trains, cars, éventuellement les taxis, les transports à la demande. Créer des réseaux qui rabattent sur les gros axes. Organiser des locations de vélo (entretien, horaires d'ouverture facilités, ...).

Covoiturage :

Co voiturage beaucoup organisé autour d'Internet avec des sites dédiés : beaucoup d'offres mais pas beaucoup de demandes. Nécessité d'identifier des lieux propres aux arrêts du co voiturage pour montrer que ça existe et l'encourager. On pourrait utiliser par exemple les arrêts de bus, les ronds points avec une signalétique spécifique. Il faut organiser le co voiturage pour éviter le coté aléatoire du retour. (ex : à Grenoble le dernier arrêt de tram est un lieu identifié de rendez vous pour le retour vers le Trièves)

Transport individuel et à la demande :

Le transport à la demande ne concerne que quelques habitués mais doit être davantage développé et communiqué, car les transports en commun conviennent difficilement à un petit nombre de personnes isolées géographiquement.

Transports collectifs :

Réhabiliter les arrêts quelque soit la fréquentation.

Informier et communiquer :

sur la possibilité d'utiliser les places disponibles dans les transports scolaires, sur l'existence et le fonctionnement du transport à la demande

QUESTIONS

Dans le cadre de Biovallée® quelles aides financières possibles pour le projet vélo route/ voie verte de la vallée de la Drôme ?

Quelle peut être la législation pour l'utilisation du doublage des lignes régulières ?

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateurs
4) <u>L'éco-construction et le développement de l'habitat durable</u>		Isabelle VINCENT Isabelle HEIZMANN
a) Développement de l'habitat durable	L'utilisation des écomatériaux dans tous les programmes publics	
b) Développer l'éco-construction hors habitat	2015 : 50% des rénovations et 80% des constructions touristiques nouvelles en éco-construction	

Atelier 4 : Eco-construction et Développement de l'habitat durable

Atelier 3 : Politique d'accueil et d'accompagnement adapté

NB: Au vu du nombre inégal de participants dans l'atelier 3 et 4, il est proposé de créer 2 nouveaux groupes :

- Atelier 3 : Ecoconstruction (animé par JL Hilaire et Ophélie Sibourg)
- Atelier 4 : Habitat durable et Ecosite (animé par Isabelle Heizmann et Isabelle Vincent)

➤ <u>Atelier 4</u> : Habitat durable et Ecosite (animé par Isabelle Heizmann et Isabelle Vincent)

Etaient présents :

Dans ce nouvel atelier les participants, composé soit de particuliers porteurs projets ou d'élus réfléchissant au développement de leur commune, sont particulièrement intéressés par les nouvelles possibilités d'aménagement : Ecosites, Ecoquartier, Ecohameaux

L'attente principale, est

- *Une redynamisation du territoire cohérente et concertée*

Un tour de table sur les projets est réalisé :

- Pour les élus, des questionnements autour de la création de nouveau quartier d'habitation, dans des communes rurales sans document d'urbanisme.
- Pour les privés, des projets de création de sites à vocation multiples (habitat, économie, tourisme,...), éco construit et autonome, ayant pour objectif la création de lien social, de mixité des populations (handicapée, nomade,...), d'habitat collectif.

Le foncier et la réglementation en urbanisme apparaissent comme les éléments les plus bloquants, les principaux objectifs à atteindre avec Biovallée®, en matière d'habitat durable, sont selon le groupe :

- *Faire évoluer la loi (droit des sols) à partir de projets innovants*
- *Réfléchir à la non appropriation du foncier*
- *Limiter la spéculation*
- *Lancer des projets pilotes*

➤ <u>Atelier 3</u> : Ecoconstruction (animé par JL Hilaire et Ophélie Sibourg)
--

Etaient présents : *Participants qui ont pu être nommés :*

Jean-Louis Hilaire, élu chargé de l'atelier, André Cannie, maire de Plan de Baix et rapporteur de l'atelier, Frédéric Morin, André Diviani, Houari Belmostefa, Lionel Liennard, Jean-Marc Vignal, Jeanne Rodrigez, Alain Freydt, Claude Morin

Nous invitons les participants à cet atelier non présentés ci-dessus à se faire connaître et nous les ajouterons avec plaisir dans ce compte-rendu.

Définition de l'écoconstruction :

- Impact minimal sur l'environnement
- Construction qui sort de terre et qui peut y retourner
- Construction avec des matériaux locaux
- Construction avec une bonne performance énergétique et qui consomme peu pour être construite
- Durabilité des matériaux

M. Belmostefa demande quelles sont les alternatives au béton armé dans la construction.

M. Perdriol répond qu'il existe des alternatives mais que l'avantage du béton est son faible entretien au cours du temps. Il est donc privilégié mais cela déresponsabilise les propriétaires sur l'aspect de l'entretien.

M. Vignal défend les petits volumes et l'habitat mobile. Il est important que l'habitat ait une facilité d'intégration et de petites contraintes mécaniques (terre crue, terre cuite, ...). La maison doit être un outil de vie.

M. précise que ce type d'habitat écoconstruit ne doit pas être réservé qu'aux habitations, il peut également concerner les gros volumes.

M. Cannie évoque l'exemple de la maison en paille.

M. Belmostefa explique qu'on n'est pas obligé de faire des dalles en béton et qu'il existe des dalles en terre+pierre+chaux.

Un propriétaire de maison bois rebondit en expliquant que le problème c'est que la réglementation n'est pas adaptée à l'écoconstruction. Certains matériaux n'ont en effet pas de certificats officiels ce qui limite leur utilisation.

M. Morin Frédéric demande de ne pas se focaliser sur les bâtiments neufs car la majorité des bâtiments existants sont mal isolés et c'est ceux là qu'il faut améliorer. Il existe des moyens d'amélioration sans forcément déposer un permis de construire.

Il propose de créer une association qui aide les particuliers à réaliser un projet de réhabilitation (même simple). Elle mettrait en relation les particuliers avec des artisans qui seront payés avec des chèques CESU. Ceci permettrait de se faire rembourser une partie des travaux via les impôts (participation aux chèques CESU). Cela aiderait en particulier les personnes défavorisées.

Il faudra toutefois faire attention à la mise en concurrence des artisans pour ne pas en écarter certains.

M. Freydt demande qu'il y ait une réunion des compétences en écoconstruction sur la vallée afin de les mutualiser. Il souhaite la création d'un seul centre de formation sérieux afin d'éviter une multitude de petites structures disséminées.

M. Belmostefa précise qu'une modification de la réglementation et des DTU est nécessaire pour le développement de l'écoconstruction.

Mme souhaite également un lieu de centralisation des savoirs et des visites de lieux exemplaires.

M. Morin Claude aimerait que Biovallée® finance une aide au conseil sur les économies d'énergies et les diagnostics énergétiques de l'existant.

M. Freyt explique qu'il faut avant tout mettre en place une filière Ecoconstruction sur la Biovallée® et mettre en place des formations pour l'alimenter. Il faut également construire un réseau d'acteurs sur la vallée. Il est également important qu'il y ait une incitation financière pour entrer dans cette filière.

M. précise qu'il faudrait s'appuyer sur les centres de formation existants.

M. Morin Claude insiste sur le fait qu'il faut se consolider avec des personnes compétentes.

M. Liennard précise qu'il faudra s'appuyer sur la filière pour créer la formation.

M. Diviani et M. Perdriol expliquent qu'il faut s'appuyer également sur les retours d'expériences.

M. Freyt demande que la filière se construise au travers des projets des collectivités qui feront de l'écoconstruction.

M. Cannie souhaite aboutir à ce qu'on construise mieux, sain et durable et que ceci créera de nouveaux métiers, plus épanouissants et développera de nombreuses activités.

M. Freyt souhaite voir se développer de nombreuses initiatives.

M. Belmostefa demande que soient également mutualisées les erreurs et souhaite mieux connaître les matériaux.

M. Freyt précise qu'il faudrait également revoir les subventions.

M. Morin Frédéric souhaite qu'il y ait un engagement sur des résultats.

Les grandes idées qui ressortent de cet atelier sont :

- La création d'une filière Ecoconstruction sur la Biovallée®
- La nécessité d'une mise en commun des savoir-faire et des erreurs pour réaliser des formations cohérentes entre elles et faire travailler des connaisseurs au sein de la Biovallée®
- Problèmes liés à la réticence des services de l'Etat et des assurances vis-à-vis de l'éco-construction et des agréments de matériaux à régler
- Subventions qui doivent être créées pour développer l'éco-construction
- Visites de lieux exemplaires par des connaisseurs ou des habitants à réaliser

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
<u>5) La gestion durable de l'eau : la Drôme, joyau de la Biovallée®®</u>		Pascal ALBERT Gilbert TREMOLET (Président), Pierre CAPIEZ (secrétaire), M. DECUEURE (rapporteur)
a) Redéfinir une politique ambitieuse avec des outils performants	2011 : Un nouveau SAGE avec des objectifs ambitieux	
b) Protéger et garantir la ressource en eau potable	2015 : de l'eau potable garantie longtemps pour tous	
c) Renforcer une gestion partagée pour des usages raisonnés		

Etaient présents :

Gilbert TREMOLET (CCD), Pierre CAPIEZ (Canoë Drôme), M. DECUEURE (CCPS), DAVID Sabine (intervenante jardinage bio), Colette THOMAS (Espace Social et Culturel du Diois), M. THIABAUD (Lombriteck Ecoinnovation Palmiers Prestige), Alain MATHERON (CCD), Pascal ALBERT (CCD)

1 – Rivière Drôme et ses affluents

Comment concilier développement touristique et préservation de la rivière et des milieux. Le travail amont en matière d'assainissement participe à la qualité des eaux de baignade. Paradoxalement, la fréquentation touristique de ce milieu naturel est en augmentation et génère des problématiques multiples : respects des sites, conflits d'usages.... Il y a peu d'aménagements et l'information générale ou pédagogique est limitée. De nombreux points sont sur fréquentés.

L'idée de projet :

Organiser de manière diffuse sur le linéaire de la rivière mais en dehors du lit, des points (bassins, petits bacs...) artificiels traités naturellement pour favoriser la baignade tout en veillant aux complémentarités fonctionnelles entre espaces aménagés et espaces naturels.

Réaliser et signaler les aménagements de type toilettes sèches pour éviter l'étalement des papiers roses, ne pas mettre de poubelles pour favoriser les comportements responsables à l'instar de ce qui s'est développé en montagne (on apporte/ donc on ramène)

Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à ce milieu naturel par l'intermédiaire de supports de type signalisation ou/et de «gardes verts» pouvant conduire des actions de prévention et de répression.

La finalité recherchée est de réduire l'impact sur le milieu naturel notamment au moment de grande fréquentation touristique et de faible étiage «sortir les baigneurs de la rivière» tout en favorisant l'organisation d'activités économiques qui pourraient être associées à ces aménagements.

2 – Assainissement

Comment développer des solutions de traitement des eaux usées par des systèmes individuels ou collectifs innovants pour réduire le rejet des eaux après traitements, les boues, ...Le contexte législatif autorise le recours à la dérogation. Ce moyen d'expérimenter reste complexe et insatisfaisant.

L'idée de projet

Afin de développer des process innovants susceptibles d'une validation et d'une diffusion à grande échelle, il pourrait être expérimenté différents concepts dont

- pour l'assainissement autonome, expérimenter sur une échelle de plusieurs habitations, un traitement individuel des eaux usées de type filtre à réseaux, paille, orties...avec suivis et contrôles des résultats jusqu'à la validation technique. (cf contact Société ARGILE - M. DECUEURCE St Benoît en Diois).

- pour l'assainissement collectif, un chercheur de l'INRA de Montpellier a développé un système de traitement des eaux usées par l'usage de lombriciens. La LombriSTEP est adaptée pour des traitements de 1000 à 4 000

équivalents habitants. Ce projet pourrait être mis en œuvre par une commune, sur un éco-quartier..... (cf site www.lombritek.com ou contact M. THIABAUD 06 20 02 82 79).

3 – Information-formation du public sur les usages liés à l'eau

Les habitudes domestiques, l'irrigation de jour, l'arrosage du jardin, la récupération d'eau, le rejet des résidus de produits agricoles dans les ruisseaux.... sont autant de pratiques, gestes ou réflexes qui peuvent nuire à une gestion raisonnée de l'eau.

L'idée de projet

Afin de sensibiliser les personnes, le territoire Biovallée® pourrait développer un support d'information, de communication et des formations pour apprendre ou réapprendre les bons gestes afin de préserver la ressource et la qualité des eaux.

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
6) <u>La gestion des déchets</u>		Magali VIEUX-MELCHIOR
a) Diminution de la quantité de déchets produits	Baisse de 5%/an des déchets produits sur Biovallée®®	
b) Développement du recyclage local des déchets	2014 : 100% des déchets organiques compostés	

Etaient présents : xxx

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
7) <u>La préservation et le renforcement de la biodiversité</u>	2020 : une biodiversité renforcée	Jean Michel FATON
a) La préservation d'un patrimoine exceptionnel		
b) Reconquérir de la biodiversité là où elle est faible ou menacée		

Étaient présents :

Michel VATANIAN (vice-président de la communauté de communes du Diois), Marie-Noëlle VILLAIN (Association Lysandra), Roger POULET (Association Safir Musêtre Ferme de Charsac), Isabelle ROULEAU (Association l'Oasis de Borne de Glandage), Thomas DEANA et Sébastien BLACHE (Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Drôme), Lauriane RIBAS-DEULEFEU (Association le Martouret de Die) et Jean-Michel FATON - animateur de l'atelier (Chargé de mission de la communauté de commune du val de Drôme)

Résumé de l'atelier :

La prise en compte de la biodiversité est comme un préalable, c'est la pierre angulaire de Biovallée®. Les activités humaines ne sont pas, sur le principe, incompatibles avec la biodiversité dans la vallée. Mieux encore, la biodiversité est créatrice d'activités économiques. Le travail sur la biodiversité nécessite une méthode rigoureuse basée sur trois principes : *étudier, protéger et éduquer*.

Les participants à l'atelier souhaitent que la Biovallée® soit exemplaire pour :

- Faire le lien entre le développement de l'agriculture bio et la préservation de la biodiversité
- Interdire des OGM sur son territoire,
- Développer une chasse écologiquement responsable ...

Les priorités de Biovallée® pourraient être :

- De valoriser les nombreux atouts de la vallée : sites naturels remarquables, chamois, castors, vautour, papillons, flore exceptionnelle ...
- De favoriser le réseau de structures qui travaillent localement dans le domaine de la biodiversité à tous les niveaux : communautés de communes, parc du Vercors, grandes associations comme la LPO, précieuses initiatives de petites associations locales ...
- De soutenir des projets qui ont des difficultés à aboutir : par exemple la réintroduction du gypaète.
- De développer des sites d'accueil, par exemple : faire de la Gare des Ramières à Allex un centre de ressource documentaire sur la biodiversité de la Biovallée®, organiser l'accueil des groupes autour du centre du Martouret à Die, créer une maison de la chauve-souris dans la vallée de la Gervanne ... etc.
- D'engager une réflexion sur la mise en place de la trame verte et bleue (corridors biologiques) et commencer concrètement par des problématiques relativement simples ; par exemple les corridors de zones humides nécessaires aux amphibiens de la basse vallée de la Drôme.

Tous les citoyens de la vallée peuvent soutenir et participer à des projets locaux, la réflexion doit être globale et l'action locale. Lors de l'atelier, quelques projets très intéressants ont été rapidement présentés, voici quelques exemples :

- L'association OASIS de Borne propose des ateliers tout public en milieu sauvage sur la botanique, le land'art, le jardinage ...
- L'association Lysandra de Beaufort-sur-Gervanne développe des projets d'éducation à l'environnement lié au territoire (programmes de formation des acteurs locaux et des enfants sur le thème de l'écocitoyenneté : «vivre dans la Biovallée®») et souhaite une valorisation du tourisme durable intégrant la gestion des espaces naturels et des sites.
- La Ligue pour la protection des Oiseaux a le projet de porter un contrat biodiversité avec la Région sur la «Faune remarquable de la vallée de la Gervanne». Ce projet respecte les trois principes énoncés plus haut : améliorer les connaissances sur les espèces remarquables d'oiseaux et de chauve-souris, sensibiliser et mettre en réseaux les acteurs locaux pour protéger des milieux agricoles favorables à la faune, pour conserver les vieux arbres remarquables. La LPO souhaite également s'appuyer sur l'ancienne usine DEROT à Montclar-sur-Gervanne pour développer un projet de maison de la chauve-souris.
- L'association Martouret de Die souhaite développer un projet de sentier nature thématique sur les «oiseaux du Diois» (oiseaux cavernicoles). L'objectif est de positionner le centre du Martouret comme un centre permanent d'animation sur le thème nature et des oiseaux en particulier. Ce projet prévoit la valorisation et la gestion écologique du parc situé autour du centre.

A. L'aménagement d'un éco-territoire de référence

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
8) Des services publics et au public de qualité		Olivier PINATELLE
a) Bonne santé et ressourcement dans la Biovallée®		
b) Une culture vivante dans Biovallée®		
c) Equipements sportifs durables et activités de pleine nature		
d) Développement humain durable et autres services publics		

Etaient présents :

Mathilde Fincat (atelier de Zita), Jean Charles Fabre (Atelier de peintre en décors), Bernard Foray-Roux (éditions de la galipotte), Denise Deronzier (Crest Jazz Vocal), Odile Bultingaire (membre bureau CCD), Antoine Epiphani (accompagnateur montagne), Jean Louis Doniol-Valcroze (maison des artisanats du monde), Florence Alicot (CLD Val de Drôme), Emma Pommarel (la couverture vivante), Carole Menduni (la couverture vivante), Monique Bessaz (CLD Diois), Florence Davrout, Béatrice Bossé (bibliothèque Allex), Isabella Oulton (Imprints), Fabienne Caulet (artiste photographe), Agnès Bonnin et Olivier Pinatelle (CCVD)

SANTÉ

- Le **projet du dispensaire de soins naturels** implanté à Crest (porté par une association) pourrait trouver une prolongation et un développement dans le cadre de Biovallée® (camion ambulant de village en village, point d'arrêt dans des mairies,...).
Le service assuré par une vingtaine de thérapeutes bénévoles et professionnels en médecine naturelle est en place depuis début janvier pour en favoriser l'accès à un public défavorisé, deux jours /semaine sans rendez-vous.
Le projet est basé sur la mutualisation des compétences, un travail collectif auprès des personnes et des temps de formation avec ateliers pratiques.

Il serait intéressant également d'articuler ce projet avec la production locale en plantes médicinales.

- Un autre projet développé à Die s'inscrit dans cette logique de soins alternatifs : la « **Maison du 1^{er} recours et de la solidarité** ». Il s'appuie sur la prévention, l'éducation, l'information (notamment des jeunes), les échanges intergénérationnels pour sensibiliser et rendre autonome les personnes concernant leur santé. Il pourrait être développé sur ces questions comme un pôle ressource (mise à disposition de livres,...).
- Sur l'exemple de ces deux projets il pourrait être intéressant dans le cadre de Biovallée® de favoriser les projets qui, grâce à une dynamique collective, permettent l'autonomie des personnes, ici en l'occurrence au regard de la santé. La dimension de l'apprentissage est essentielle à appréhender.
- Cependant, au côté de ces projets alternatifs, il faut être vigilant également à la **survie de l'hôpital** et à la complémentarité et la qualité des différents services aux personnes.

CULTURE VIVANTE

- Il a été proposé plusieurs projets dans ce domaine. Il faudra cependant se poser la question sur un Territoire dédié au Développement durable de ce que l'on attend plus globalement de sa dimension culturelle. Elle peut être le **ciment qui donne un sens au projet** du Territoire.
- Il est par exemple proposé de **s'appuyer sur la Maison des artisanats du Monde** à Aouste pour fédérer et réunir différents artisans d'arts, créateurs du territoire. C'est un lieu d'expositions, de brassage culturel qui existe depuis 13 ans pour mettre en avant les différentes cultures du monde.
- Le projet de **couverture vivante** (autoportrait de femmes en tissu) pourrait être également développé dans le cadre de Biovallée® comme un projet symbolique qui fédère, valorise les savoir et les savoir-faire, renforce le lien social.
L'association propose dans le cadre de Biovallée® un projet de prises de vues aériennes (prises en Montgolfière). Ces photos mettraient en valeur un espace naturel (forêt de Saoû, lit de la Drôme, ou

paysages du Diois) dans lequel seraient installés des « mots » (terre, vie, paix, bio, etc...) réalisés à partir de ces carrés de tissus. Ce projet serait une belle vitrine de communication pour Biovallée®.

- La **réalisation de fresques** pourrait être entreprise dans les villages pour valoriser le patrimoine, l'histoire, les ressources humaines de la vallée en retenant une logique d'éducation par le beau, par l'art.
- Il semble également important de **développer les partenariats entre les acteurs du spectacle vivant et les activités liées au terroir**, à des savoir-faire locaux (ex. de l'atelier de Zita qui propose des stages de clown dans des lieux alternatifs, bio,...).
- Un **projet photographique itinérant, poétique et artistique** pourrait être conçu pour faire vivre le Projet Biovallée® par l'image, susciter l'envie. Il pourrait illustrer les différents projets du territoire et être ensuite véhiculé de village en village pour créer un lien.

Plus globalement :

- Il faudra veiller à **recenser toutes les initiatives** sur cette « Vallée des arts ». Pourquoi pas étendre les outils en place sur le Val de Drôme ou via le Contrat de Développement (agenda culturel, site internet «www.cld-vallée-drome.com »).
- Il faudrait **imaginer un temps festif** dédié au Territoire Biovallée® dans l'idée d'apporter une cohésion à l'ensemble des projets et de fédérer. Il pourrait être combiné à un temps de réflexion et d'échange.
- Il faut veiller également à ce que le Territoire reste ouvert sur l'extérieur et à **ne pas dissocier culture et tourisme**.
- Il serait intéressant d'imaginer un **événement autour de la petite enfance** et de ce qui existe sur le Territoire en terme de prévention, santé, nutrition, accompagnement, éducation,...

SPORT

- Il faut noter que le Territoire propose globalement une **offre sportive riche et diversifiée**. Il faut cependant poursuivre la mise en cohérence entre les différentes associations qui la portent.
- Il faudrait favoriser les **projets qui valorise le patrimoine local** par l'activité sportive (voies vertes, « bains thérapeutiques » en bordure de Drôme,...), en prêtant attention à la dimension de convivialité.
- Dans cette logique, il est présenté également l'action de « la pensée sauvage », centre de jeûne et de randonnée sur Plan de Baix. L'idée est bien de se rendre compte notamment de ce que la nature peut nous offrir (plantes sauvages,...).

B. La valorisation des bio-ressources et le développement des éco-activités

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
1) Développement de filières de valorisation des bioressources	50% d'agriculteurs biologiques en 2015	Estelle JABRIN
a) Production d'énergies renouvelables (voir A/ 1/ b))		
b) Filière bois		
c) Plantes à parfum aromatiques et médicinales		
d) Autres filières de valorisation non alimentaire des plantes		
e) Filières de pointe et d'innovation		
f) Relocalisation des filières alimentaires et développement de l'agriculture biologique	80% de la restauration collective publique alimentée par des produits locaux ou bio en 2015	

Commune de Grâne **Projet filière bois** porté et financé par la commune

Forêt privée et très morcelée (une seule parcelle 10 hectares)

Objectif: une charte de plan simple de gestion (supérieur à 25 hectares) du massif forestier.

- concertation et regroupement pour exploitation forestière et autres usages (chasse, tourisme)
- valorisation du bois (chauffage : actuellement bûche mais aller au-delà ; compostage déchets verts pour STEP). Estimation de la ressource d'une manière quantitative (poids par an, dans la durée)
- Démarche :
 1. 1^{ère} réunion avec filière aval (transformateurs, commerciaux),
 2. 2^{ème} réunion avec propriétaires et encore deux réunions

Agribiodrôme 26 (Déf : Association Départementale pour le développement de l'agriculture biologique)

- projet plateforme approvisionnement alimentation hors foyer (AHF) en partenariat avec CA
- travaille aussi avec agri en reconversion
- travailler avec jeunes pour parrainage
- travailler avec jeunes agri et en conversion pour atteindre les objectifs de Biovallée
- veut aussi former les techniciens à cuisine bio

Restauration HF : il y a forte demande (cf. collège, bientôt Lycée, lotissement, bientôt commune) mais pas assez de production et pas structure d'approvisionnement des collectivités (une plateforme type coopérative)

Cantine scolaire associative de Bourdeaux

- veulent développer bio dans cantine
- il y a agri bio sur leur territoire mais non pas d'agréments pour vendre à cantine scolaire (surtout viande et laitage)

Cantine de Puy St Martin : intégrer quelques repas bio avec un démarrage par une réunion ce samedi avec les parents vont voir le film « Nos enfants nous accuseront » expérience de la commune de Barjac.

Corabio échelon régional des associations départementales pour le développement de l'agriculture bio.

- en ligne sur le site internet de Corabio annuaire approvisionnement restauration collective.

Châtillon en Diois veut développer son label « Châtillon bio »

Des viticulteurs bio sur Châtillon en Diois.

Cave Jaillance : test vin bio mais se pose la question de la main d'œuvre car plus de production mais travail de qualité : nécessité formation

Des maraîchers bio

-

Syndicat Clairette et vin Diois

- 50 % agri bio en 2015 : utopique (4 ans de conversion sur plantes pérennes)
- pas viticulture bio si le voisin fait n'importe quoi
- il faut que à l'avenir l'appellation AOC bio intègre une obligation environnementale (agri raisonnée) qui laisse place au développement du bio : cela nécessite un appui politique.

Cave Jaillance

- 10 % surface de ses adhérents en bio (110 hectares)
- moyenne nationale : 26 hectares

Projet développement bio

- 50 % utopique
- doubler la surface dans 5-10 ans ce sera déjà bien

Enjeux aval : trouver des débouchés ; pouvoir expliquer pourquoi on veut que agriculteur se convertissent au bio.

Accompagnateur montagne, muletier, de Lus la croix haute

Consommer locale ; responsabilité des collectivités de favoriser les échanges locaux

- nécessité mettre en place par la collectivité une logistique pour :
- un annuaire des producteurs locaux
- une organisation logistique approvisionnement local plutôt que supermarché
- un site internet achat / vente pour résidents locaux
- des caisses de différentes dimensions consignées qui circulent
- un système de transport organisé
- point de départ / réception des caisses

veut travailler pour sortie STEP en Taille Très Courte)

Paysage et pérennité : Réfléchir à l'aménagement paysager et aux plantes locales

Constat: embroussaillage des communes (ex : Tonils)

Fermeture milieu, terres agricoles, risque DFCI

Travailler à ce problème avec la filière bois

Commune de Saoû : charte paysagère pour l'utilisation des plantations locales.

Une SCOP : culture de saules pour utilisation en station d'épuration

Conseiller ENR de Lus la Croix Haute, il souhaite travailler sur projet étude : la valorisation des déchets, sous bois, chablis chauffage, Bois fragmenté et veut trouver des synergies avec d'autres gens

Association Synergie Cadre 26-07

Créer un centre de service pour ces entreprises, un centre de documentation, centre culturel pour transmission savoir et info publique, centre scientifique pour R et D

Production de plante médicinale en bio : constat : pas structurée, peu organisée.

Les collectivités, les élus doivent décrocher les fonds pour financer l'étude.

Question d'Internet primordiale !! Consommation, tourisme, déplacement, échange service non marchands (SEL locaux)... achatpolesud.fr : Archer à Romans pour consommation mieux réfléchié – travailler en réseau

ADCAVL

- gère ancien monastère Ste Croix (activité touristique, accueil formation, séminaire)
- valorisation ressource locale
 - o Idée éco-territoire de référence en terme de tourisme
 - o S'interroge sur devenir de ce lieu (plus bien identifié sur territoire)
 - o Tourisme vert (raisonné ?) autour plante aromatique / médicinale ? Jardin à réhabiliter
 - o Insertion public en difficulté

Demande : mise en réseau avec acteurs locaux mais continuer de valoriser le site

Porteur de projet : a fini une formation agricole bio, en recherche terre

Filière PPAM, médecine alternative

- projet : relier les différents producteurs (ressource sous valorisée car importation plante pays EJT) et mutualiser savoir faire pour que personnes puissent se soigner elles-mêmes (jardin privatif médicinal)
- travailler dans écoles, avec personnes âgées...
- Et donc booster la PPAM hors de la cosmé bio

Centre de recherche IRIS

Importation de plantes bio des pays UE de l'Est, elles sont de même qualité, et moins cher, et en plus grande quantité

- nécessite information locale auprès des entreprises
- notion plateforme, test plusieurs producteurs, consommateurs
- Les friches : voir quelles sont les essences
- recherche sur différentes essences
- matière première : travaille sur la contractualisation pour certaines essences

LEITMOTIV Atelier :

- problème de trouver du local
- problème de s'installer

Conclusion du directeur DDAF : projet de la DDAF accompagner tous ces projets.

B. La valorisation des bio-ressources et le développement des éco-activités		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
2) Développement des éco-activités		Sylvie BOYER René LAFONT, rapporteur Cindy BERNARD, Secrétaire
a) Vers un cluster éco-construction	Tripler le nombre de professionnels de l'éco-construction d'ici 2020	
b) Les activités de conseil et d'ingénierie dans le développement durable (éco-conception...)		
c) Les activités labellisées « développement durable »	Vers la labellisation environnementale de XXX entreprises d'ici 2020	
d) Filières de déconstruction		
e) Développement de l'éco-tourisme	2011 : commercialisation de 5 (10) produits ecotouristiques complets	

Etaient présents :

Marylie Hederer (le Prasadà), Christine Benoit (camping Indigo), Cindy Bernard (OT Die), Brigitte Barnier (CLD Val de Drôme), Emily Erreip (la pensée sauvage), René Lafont (CLD Val de Drôme), Raymond Métifiot (Vice-Président CLD Val de Drôme),

Le groupe de travail s'est essentiellement centré sur l'éco-tourisme

1 - 'Un pôle, une structure, un point rencontre'... pour : informations, aide, conseils...

En préalable à l'expression de projets, le groupe souligne la nécessité pour tous les potentiels porteurs de projets de pouvoir compter sur 'un pôle, une structure, un point rencontre' pour : informations, aide, conseils, visible, très accessible, (une personne compétente en face à face) aussi bien dans les domaines : des techniques, des matériaux, des finances, des valeurs humaines à dispenser, de la pédagogie à exercer. Une structure s'attachant en matière d'hébergements touristiques à la valorisation de l'existant, à la réhabilitation de structures « vieillissantes », à favoriser des 'accueils citoyens' accessibles au plus grand nombre en privilégiant le long terme.

Le groupe note que les activités touristiques constituent un domaine très important pour créer et faire reconnaître 'une culture spécifique Biovallée®'.

2 – Route de la Biovallée® : culture et diversité, un tourisme nature et solidaire

Dans le but de faire partager l'espace, les paysages, la qualité des sites, la beauté de la nature, l'esthétique des lieux, la richesse du patrimoine, et de s'en montrer solidaire et protecteur, créer 'une route Biovallée®'

Une route pour découverte des lieux, des savoir-faire, des produits et pour que les gens se rencontrent ... Afin que se créent des liens et se constitue un réseau touristique non centré sur la recherche du profit mais des valeurs de réciprocité, de partage, de respect de la nature ; le réseau des offices de Tourisme pourrait être partie prenante d'un tel projet.

3 – Livron et Loriol : 'l'entonnoir d'accès pour les déplacements doux vers Biovallée®'

Il s'agit de connecter la « route Biovallée® » à l'axe rhodanien. A partir de la voie verte du Léman à la mer, de la confluence Rhône-Drôme, créer une voie verte de part et d'autre de la rivière Drôme, avec une passerelle sur pont de la Drôme à Livron, aménagements et signalétique pour tous déplacements non motorisés vers Biovallée®.

4 – Une charte 'Hébergements Biovallée®'

Pour recherche d'une unicité des hébergements en Biovallée® une charte appuyée sur un label est nécessaire. Plusieurs labels existent : Norme ISO, clé verte, éco-camping, green-glob, éco label européen... un choix doit s'opérer avec le souci qu'il puisse ne pas exclure les petites structures d'accueil.

5 – Formation et emploi

Dans le but de préparer les jeunes –et moins jeunes- aux nouvelles techniques d'éco-construction et autres savoir-faire à acquérir en tous domaines et en adéquation avec Biovallée®, développer le CTEF 'contrat

territorial emploi formation'. A noter qu'en matière de réalisation, toute construction doit aussi se penser en terme de déconstruction afin que rien –ou si peu- ne soit irréversible ...

6- Quelques projets présentés pour une contribution aux objectifs de Biovallée®:

– ‘Pensée sauvage’ à Plan de Baix

La SCI ‘Pierre Blanche’ a pris possession de l’ancienne ‘Maison blanche’ à Plan de Baix et la SARL ‘Pensée sauvage’ –structure familiale du lieu- souhaite développer des séjours de remise en forme axée sur :
- la diététique avec naturopathe - le jeûne hydrique avec soins - la randonnée de moyenne montagne
L’accueil se veut humain, chaleureux, accessible financièrement, dans un cadre unique à faire apprécier...
Des aménagements et travaux pour utilisation d’une énergie renouvelable sont à réaliser avec aides financières...

– Prasada à Bellegarde en Diois

L’hôtel restaurant la Prasada combine 2 gites et 2 salles d’activités pour accueillir des stages et des séminaires; il utilise des matériaux respectant le milieu avec 4 panneaux solaires qui fournissent l’eau chaude et propose une alimentation bio et végétarienne. Il envisage de faire évoluer la structure existante et d’aménager 2 chambres en utilisant des matériaux écologiques. Il est souligné, l’accueil voulu et pratiqué dans un esprit de partage et de respect de la nature.

– Un projet de meunerie

Un projet de Meunerie, magasin Bio et restaurant à gestion collective est en gestation. Le lieu n’est pas déterminé. Ce serait une éco-construction, un projet collectif, porteur d’une charte et des spécificités Biovallée®.

B. La valorisation des bio-ressources et le développement des éco-activités		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
3) <u>Une politique d'accueil et d'accompagnement adaptée</u>		Isabelle HEIZMANN
a) Des éco-parcs d'activité qui irriguent tout le territoire	10 éco-sites d'activité en 2015	
b) L'accompagnement de la création et du développement		
c) La mise en réseau		

VOIR atelier ci-dessus "[L'éco-construction et le développement de l'habitat durable](#)"

C. La construction d'un éco-territoire école

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateurs
1) <u>Les projets de recherche et d'expérimentation liés à l'éco-territoire de référence</u>	1 colloque d'envergure chaque année et en 2020, 20 partenariats avec grandes écoles et universités	Hugues VERNIER
a) Un pôle de recherche et de formation sur les problématiques de maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie de projets territoriaux		Sylvie BONNASSIEUX
b) Autres actions		
2) <u>Les projets de recherche et d'expérimentation liés à la valorisation des bioressources et au développement des éco-activités</u>		
a) Site expérimental pour le cluster 9 et le pôle de compétitivité PPAS		
b) Pôle d'expertise "développement de l'agriculture biologique"		
c) Pôle d'expertise "valorisation de la biomasse"		

Etaient présents :

GIRARDIN Elisabeth «ABRIBUS» - FERRAS Nicolas «BIOTOP» - MARCHAND Eric «JARDIN'ENVIE» - CHRISTIEN Martial «P.A.E.» - PORTAZ Nathalie, agricultrice «L'Ame des Simples» - DALEX Laëticia «Association du Souffle au chant» - Pascal REYSSET «Le Caveau Traiteur» - ROBIN Olivier, MAZURE Fanny, CHEVILLARD Françoise «CLD du Diois» - Daniel GILLES «Mairie de Saoû – CCVD» – MONIN Claudette «Maire des Tonils» – ARNERA André «A.D.C.A.V.L.»

ABRIBUS «Association bricoleurs »

Groupe ouvert qui souhaite acquérir un lieu pour accueillir différentes activités :

- magasin BIO,
- meunière
- agriculture

30 personnes en coopérative. Réalisation d'un lieu en éco-construction

Pour l'instant : boulangerie (Pain de Beaufort), désir de formation, recherche entreprise rentable mais bénéfiques toujours redistribués.

Actuellement en location mais souhaite construire.

BIOTOP

Ils ont racheté 5 hectares et 12000 m² à Loriol panneaux solaires, remettre pas moyens d'investir.

SAS fondé par groupe coopératif agricole Biotop filiale agit sur la protection biologique des plantes.

Emploi des travailleurs handicapés. Envie de faire de l'entreprise une entreprise pilote au point de vue environnemental.

Souhaite que leur présence attire d'autres entreprises

BIOCAMPUS

Quatre mat. développement : Jardin'envie

Semence paysanne extrait de plante

Problème : Aides sur l'innovation technique mais pas sur le fonctionnement économique

Recherche pluridisciplinaire

Besoin de démarche collective se détacher du sectarisme

P. A. E. Pôle Application Electromagnétiques

Rêne : Créer un état de non-maladie sur les végétaux

Applications électromagnétiques : agir trouver les ondes nécessaires pour modifier les champs électromagnétiques des plantes

Laboratoire d'électrophysionique (mesureur de champs)
La France est très loin dans la recherche

Nathalie agricultrice plantes aromatiques

Souhaite vivement ouvrir une exploitation pour permettre au public handicapé de venir sur l'exploitation. Leur rendre accessible le rapport à la terre :

- soit gros projet d'accueil avec d'autres structures, en dur
- soit à partir de ce qu'elle a (ses parcelles à rendre accessible)
(Camping à la ferme)

mais cela semble difficile car elle vient juste de s'installer.

Restaurant le Caveau

Sous-traitance de produits du Diois. Projet de création de laboratoire de transformation. Veut développer la transformation

Légumes → Export : 1000 repas par jour.

Recherche des producteurs, marché local.

Olivier ROBIN CLD Diois

Aider des chômeurs porteurs de projet solidarité, « bouche à oreilles » Accompagnement sur des projets qui ont du sens.

L'Abeille beugle : Poët Célard

- Eco festival musical de tout horizon de 3 jours

Développer un maximum le côté écolo : Mode accueil, sensibilisation.....

Pratiques à réfléchir avec les autres organisateurs de Festival ? Mise en commun du matériel.

Pôle recherche, faire venir des entreprises, des chercheurs.

Mairie de Saoû

Restauration collective Bio

Croiser les études de toutes les collectivités : Plate forme – conditionnement produits Bio (légumières) pour redistribution. Pour être compétitif nécessité de faire du gros.

Mairie les Tonils

Agriculture se limite à l'élevage de brebis (qui ne permet pas aux agriculteurs de vivre).

Comment diversifier les activités sur la commune ? Productions nouvelles.

Comment valoriser les plantations de pin noir ?

A.D.C.V.L.

Village de Poët Célard : Pour le développement du village réfléchir à un projet global autour du développement des activités en fonction des besoins : logement, restauration, création, transferts des savoirs, valorisation du patrimoine

Ste Croix

Valorisation des plantes médicinales : jardin botanique

Laboratoire plantations en lien avec d'autres associations pour toucher un public en réinsertion.

C. La construction d'un éco-territoire école

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
3) La prise en compte du développement durable dans l'ensemble des formations		Marie Odile CANTENEUR Rapporteur : Robert ARNAUD
a) Structurer et généraliser la prise en compte du développement durable dans les formations existantes	2013 : le développement durable intégré à 80% des formations dispensées dans la Biovallée®	
b) Généralisation des établissements éco-citoyens	2011 : tous les lycées et collèges écoresponsables	
c) Création et implantation de nouvelles formations liées aux secteurs d'excellence de Biovallée®	2015 : Implantation de 5(?) formations spécifiques	

Etaient présents :

Mado Joubert, directrice GRETA Viva 5, Pascal Broquet, proviseur cité scolaire Armorin, Dominique Daudé, directrice CFPPA Die, David Delorme, directeur MFR Divajeu, Ghislaine Noailles, directrice CPIE Vercors, Jacqueline Charron, association les « amis de « Circée » (Menglon), Robert Arnaud, Vice Président CCVD, Axel de Marles, GRETA Viva 5 (coordination développement durable), Marie Odile Canteneur, directrice pôle aménagement du territoire et services aux communes, CCVD

Remarque : Fabienne Caulet, responsable pédagogique, n'a pu participer à cet échange mais souhaite être invitée pour les prochains échanges sur ce thème.

Synthèse des discussions :

Remarque préliminaire : la présence du proviseur de l'établissement Armorin est appréciée compte tenu qu'à ce jour la ville de Crest ne s'est pas encore engagée dans la démarche « Biovallée® ». Par ailleurs dans l'atelier a été exprimé le fait que la police de l'environnement (également sur Crest) était une chance pour le territoire. Aussi d'emblée se pose la question du positionnement de la ville pour la suite des débats.

Constat :

Les établissements font déjà beaucoup d'actions et prennent des initiatives dans le domaine du développement durable. Ont été cités : démarche agenda 21 (GRETA), l'organisation du temps de travail des enseignants, la rentabilisation des moyens de transports (par regroupement de classes), la mise en place de cantine bio, la production de légumes plein champ, la vitibio, les semences, ..., toutes ces actions sont engagées ou déjà prévues dans les établissements.

Des idées sont émises sur la méthode : nécessité de prendre en compte l'école et le territoire (ils sont reliés), l'apprentissage doit se faire aussi par les sens, l'émotion, il faut une continuité dans les cycles scolaires, les enseignants doivent être incités à cette prise en compte du territoire et de la dimension du développement durable. Il faut une sensibilisation des élus, et réfléchir à l'éducation du grand public (université populaire).

Propositions émises :

« Biovallée® » doit être un moyen d'unifier toutes ces pratiques. Il y a une dynamique commune sur la vallée, la démarche « Biovallée® » peut aider à cette structuration. C'est un outil d'expérimentation : une instance permanente de coordination et de partenariat entre tous les acteurs de la formation sur la vallée.

Il faut organiser une filière complète sur la vallée (de la maternelle à l'université pour l'éco-citoyenneté). Une action pouvant être de communiquer de façon homogène sur tout ce qui se pratique.

Il est proposé de créer un label de formation « Biovallée® » pour avoir une reconnaissance au delà du local (niveau régional, national) et tendre à une excellence. Pour ce faire il est proposé que les acteurs concernés travaillent ensemble pour la définition d'un cahier des charges.

Outils proposés : une plaquette d'information, du matériel de démonstration, des sites pilotes (développer des établissements éco-responsables dans leurs pratiques), mise en place de réseau pour échanges de pratiques.

Par ailleurs il faut réfléchir à de nouveaux projets, des niches de compétences professionnelles à développer utiles pour le territoire (en aménagement, éco-construction, tourisme), c'est aussi ce qui fera l'attractivité de ce territoire.

C. La construction d'un éco-territoire école

Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
4) <u>L'éducation à la citoyenneté par le développement durable</u>	XX visiteurs et YY emplois dans les centres d'éducation au développement durable de la Biovallée®	Céline BELBEOC'H
a) L'école de la Nature et des savoirs		
b) La Gare des Ramières		
c) Natura-sport au Martouret		
d) Manifestation de sensibilisation au développement durable	2 manifestations d'envergure régionale chaque année	

Etaient présents : xxx

D. Des moyens collectifs innovants		
Thématique	Objectifs déjà proposés	Animateur
1) <u>Un réseau de compétences en ingénierie de projet</u>		Olivier FORTIN
a) Une équipe de pilotage d'un réseau d'animateurs		
b) Des réseaux d'expertise		
c) Mobilisation de compétences externes aux collectivités porteuses		
2) <u>Convergence des financements publics et de l'épargne locale</u>		
a) Articulation et convergence des financements publics classiques		
b) Des modes de financement éthiques et novateurs		
3) <u>Promotion, communication, évènements</u>		
a) Information des acteurs locaux et partenaires		
b) La promotion de Biovallée®®		
c) La gestion de la marque Biovallée®®		

Etaient présents : xxx